Brest.fr
métropole océane

Qu’est-ce qu’un Plan Climat Energie Territorial ?

12 mars 2014 - 15 : 31

PLAN CLIMAT LE TEMPS EST A L’ACTION !

Afin de lutter contre le dérèglement climatique, le Plan climat se compose d’orientations stratégiques et de dispositifs techniques visant à instaurer des mesures opérationnelles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation d’énergie .

Le Plan climat décline des actions qui ciblent les principaux secteurs émetteurs de GES :

- construction de bâtiments neufs performants énergétiquement,
- rénovation des bâtiments les plus énergivores,
- réduction des émissions de CO2 dans le secteur des transports…

Comme plus de 2500 villes européennes aujourd'hui, Brest métropole océane, en signant la convention des maires veut dépasser l’objectif du « 3x20 » (20% de réduction des émissions de GES, 20% d’économies d ’énergie et 20% d’énergies renouvelables d’ici 2020).

Pour cela, elle pourra agir à trois niveaux :

Convention des Maires
Pour une énergie locale durable

- Par la réduction des émissions de GES qui lui sont imputables (bâtiments publics, éclairage, transports en commun…) dans un souci d’exemplarité.
- En mettant au cœur de ses politiques la lutte contre le changement climatique.
- En accompagnant ses habitants dans leurs démarches d’adoption de pratiques écologiques.

Prévus par la loi Grenelle 2 de 2010 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, les Plans climat viennent compléter les documents d’urbanisme existants afin d’apporter une lecture en termes d’énergie et de climat aux projets de la collectivité.
Le Plan climat de Brest métropole océane est aussi complémentaire de l’Agenda 21 adopté en 2009, puisqu ’il viendra renforcer son volet Energie.
Dans une logique de cohérence des documents de planification urbaine, Brest métropole océane a décidé d ’engager l'élaboration de son Plan climat, parallèlement à la révision de son Plan local d’urbanisme (PLU), de son plan de déplacements urbains (PDU) et de son plan local de l’habitat (PLH), .
Le Plan climat sera donc un document inclus dans l’urbanisme règlementaire de Brest métropole océane, et

sera intégré dans son projet métropolitain.

Pour en savoir plus

- Plan Climat de Brest métropole océane
- La lutte contre le dérèglement climatique, une nécessité !
- Profil climat de Brest métropole océane